

Dirait-il à la Chambre de quelle manière il entend diviser entre les provinces les 50 millions de dollars promis pour favoriser l'enseignement d'une langue seconde, ou, plutôt, quelles mesures il prendra pour que chaque État membre de la fédération puisse en bénéficier d'une façon équitable? Le Québec sera-t-il traité différemment, étant donné sa situation particulière?

M. l'Orateur: L'honorable député demande des renseignements qui devraient normalement être donnés à la Chambre par voie de déclaration à l'appel des motions.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

L'ACCIDENT À LABRADOR CITY—LE MATÉRIEL ET LE PERSONNEL DE L'AÉROPORT

[Traduction]

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au ministre suppléant des Transports. Le ministre est-il prêt à faire une déclaration à la Chambre, sur les circonstances du tragique accident aérien survenu hier à Labrador City et peut-il assurer à la Chambre, maintenant ou plus tard, que l'aéroport de l'endroit est doté d'un matériel d'approche contrôlée du sol et d'un personnel du ministère des Transports suffisant?

M. Gérald Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le ministère a commencé à s'occuper de cette affaire dès hier. Je communiquerai volontiers au député tous les renseignements ultérieurs et lui ferai savoir quand le ministère aura préparé un rapport.

LA CONSOMMATION

LA HAUSSE DE L'ESSENCE ET DU MAZOUT DE CHAUFFAGE

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Étant donné les conséquences graves qu'entraîneront pour le niveau de vie des consommateurs canadiens la hausse de l'essence et du mazout de chauffage que vient d'annoncer la Shell Canada Limited, le ministre proposerait-il à la Commission des prix et des revenus d'examiner au plus tôt ces augmentations de prix?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, la hausse annoncée par cette compagnie, en ce qui me concerne, est inflationniste et dangereuse pour l'économie canadienne et je regrette énormément qu'on ait jugé bon de les mettre en vigueur. J'ai déjà expliqué maintes fois à la Chambre, qu'en raison de mes efforts

la Commission des prix et des revenus est un organisme indépendant qui a le droit d'examiner cette question ou n'importe quelle autre comme elle l'entend.

Mme MacInnis: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au ministre, puisqu'il hésite à faire connaître ses opinions à la Commission des prix et des revenus, s'il envisage maintenant d'établir un bureau de révision des prix placé sous son contrôle direct pour faire enquête sur les augmentations qui se manifestent avec une fréquence plutôt alarmante?

L'hon. M. Basford: Tout d'abord, monsieur l'Orateur, je signale que la Chambre voulait, à un moment donné un organisme indépendant, mais je me réjouis de la confiance que me témoigne l'honorable représentante puisqu'elle pense maintenant que je devrais en assumer le contrôle direct. J'étudierai certes cette proposition.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre. Sa réponse et son opinion concernant l'augmentation des prix signifient-elles qu'il exprime maintenant des avis—lui ou le gouvernement—au sujet de restrictions spéciales qui devraient être imposées en indiquant les mesures appropriées aux conditions particulières au lieu de réclamer simplement des restrictions d'ordre général?

L'hon. M. Basford: Toute demande de restrictions générales doit certes concerner chaque compagnie ainsi que les décisions sur les prix et j'ai parlé d'une en particulier ce matin.

L'hon. M. Stanfield: Une autre question supplémentaire. J'ai très bien compris les paroles du ministre. Je lui demandais précisément si le gouvernement est en train de prendre des mesures que la Commission des prix et des revenus juge impossibles faute de consentement unanime, c'est-à-dire, en fait de définir ce qui constitue une restriction dans une conjoncture donnée.

L'hon. M. Basford: A mon avis, monsieur l'Orateur, une restriction est constituée par le fait que des compagnies, par exemple, prennent de leur propre chef la décision de ne pas augmenter les prix. Je crois l'avoir très bien précisé il y a quelque temps.

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il l'intention de donner suite à la promesse précise qu'il a faite en août dernier de faire enquête sur les prix dans l'industrie automobile?